



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 22203

Texte de la question

M. Jean-Michel Dubernard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le développement de la formation en alternance. L'intérêt de la formation en alternance comme méthode d'insertion professionnelle n'est plus à démontrer. Pourtant, les jeunes rencontrent aujourd'hui beaucoup de difficultés à trouver un stage dans le cadre d'une formation en alternance. En effet, le nombre des stages proposés par les entreprises est nettement insuffisant par rapport au nombre grandissant de demandeurs. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin de développer ces stages et permettre à ces jeunes de bénéficier de ces formations.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés des jeunes à trouver auprès des entreprises des stages s'inscrivant dans un cursus de formation en alternance. S'agissant de formations en alternance, celles-ci peuvent être organisées soit sous statut scolaire, soit sous contrat de travail. Le développement de l'ensemble des offres paraît relever à la foi de la responsabilité des régions, qui disposent d'une compétence de droit commun en matière de formation professionnelle des jeunes et des partenaires sociaux qui ont décidé de reconduire en 1999 l'aide qu'apporte l'Association de gestion du fonds des formations en alternance (AGEFAL) pour la mise en place de postes de « développeurs de l'alternance » dans les organismes paritaires collecteurs agréés. Le ministère de l'emploi et de la solidarité ne dispose pas de ligne budgétaire pour financer de telles actions, sauf à titre expérimental. Par contre, les mesures d'aide à l'embauche et les exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale restent un élément fondamental dans le soutien que l'Etat apporte aux entreprises qui souhaitent offrir aux jeunes un contrat de formation en alternance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Dubernard](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22203

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1998, page 6496

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2072